

L'A.N.R. défend depuis 100 ans les retraités



« Constituée librement; d'une indépendance absolue; dégagée de tout esprit de lucre et d'esprit politique; sans attaches d'aucune sorte, qui risquent d'entraver son essor, notre Association entend rester maîtresse d'elle-même. Ennemie des intrigues et des questions de boutique; écœurée du sort fait aux vieux retraités, elle poursuivra sans relâche les revendications auxquelles nos camarades ont absolument droit » : c'est ainsi que s'exprime dans « Le Retraité des P.T.T. » Firmin VIDAL,

Président-Fondateur, dans le premier numéro qui paraît le 1^{er} décembre 1927.

Né à Olonzac, dans l'Hérault, le 20 février 1864, dans une famille d'agriculteurs, il a fait toute sa carrière dans les PTT où il termine avec le grade de chef de brigade des ambulants. Avec quinze collègues de ce service, il crée, le 8 janvier 1927, l'Association Générale des Retraités des PTT (AGR) avec comme but la défense des intérêts des retraités.

<https://www.anrsiege.fr/>

Association Nationale de Retraités



Reconnue d'intérêt général
défend depuis 100
ans les retraités

1927 - 2027
100 ans
de l'ANR



L'ANR : DEFENSE ET SOLIDARITÉ DES RETRAITÉS

Fondée en 1927 par Firmin VIDAL, retraité des ambulants de La Poste, l'Association Nationale de Retraités - ANR - a pour mission de défendre les intérêts des retraités et le développement de la solidarité entre eux.

Limitée à ses débuts aux retraités postiers et télécommunicants, l'ANR est aujourd'hui ouverte à tous les retraités, quel que soit leur passé professionnel. Elle est présente dans chaque département.

Elle promeut sans relâche sa motion actualisée de défense des retraités auprès des instances politiques et gouvernementales. Elle développe de multiples actions de solidarité entre ses adhérents sous forme de loisirs et de présence active auprès de ses membres malades et isolés. Elle est reconnue d'intérêt général.

Elle fête ses 100 ans.

